

Morges, le 24 juillet 2026

**Aux Municipalités des
56 Communes de la région
Morges-Aubonne-Cossonay**

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames, Messieurs les délégué·es du Conseil intercommunal,

A la demande de la Préfecture du District de Morges, nous vous convoquons pour la séance d'installation des autorités du Conseil intercommunal de l'ARASMAC

**Jeudi 20 août 2026 à 20h00
Salle polyvalente de Tolochenaz**

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et bienvenue
2. Désignation d'un.e secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs.trices de séance
4. Assermentation des membres du Conseil intercommunal
5. Election du.de la Président.e du Conseil intercommunal
6. Election du.de la secrétaire du Conseil intercommunal
7. Election du.de la vice-président.e
8. Election des scrutateurs.trices
9. Election des scrutateurs.trices suppléant.e.s
10. Election du Comité de direction
11. Election du.de la Président.e du Comité de direction
12. Assermentation du Comité de direction et du.de la Président.e
13. Election des membres de la Commission de gestion et finances

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions de croire, Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics, Mesdames, Messieurs les délégué·es, à l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du Conseil intercommunal



Marta Da Cunha
Secrétaire